

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ASSAINISSEMENT
DE LA HAUTE VALLEE DE L'YZERON

Service Public d'Assainissement Non Collectif

DÉCLARATION D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Cadre réservé au SPANC

Dossier N° :

Date de réception :

DEMANDEUR

N° PC et date de dépôt :

Nom :

Prénom

Adresse actuelle

Adresse de la construction :

N° de téléphone :

Adresse mail :

Ce formulaire dûment complété, daté et signé, permettra au pétitionnaire de justifier de la faisabilité du projet, **justifications qui sont de la responsabilité du pétitionnaire.**

Un assainissement non collectif qui n'est pas adapté peut conduire **à un refus du permis de construire** (Article L 421-3 du Code de l'Urbanisme).

NATURE DU PROJET		
Construction neuve		<input type="checkbox"/>
Aménagement d'une construction existante avec permis de construire		<input type="checkbox"/>
Extension d'une construction avec permis de construire		<input type="checkbox"/>
Modification du système d'assainissement sans permis de construire		<input type="checkbox"/>
Certificat d'urbanisme		<input type="checkbox"/>
Résidence	<input type="checkbox"/> Principale <input type="checkbox"/> Secondaire <input type="checkbox"/> Gîte <input type="checkbox"/> Local Professionnel	
Nb chambre(s) :	Nb pièce(s) principale(s) :	Nombre équivalent Habitant :
Remarque		

CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN	
Référence cadastrale :	
Superficie de la parcelle :	m ²
Superficie disponible pour l'assainissement :	m ²
Pente du terrain :	
Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau sur le terrain	
Oui Non	
- Est-il destiné à la consommation humaine	
Oui Non	
- Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement :	mètres
Mode d'alimentation en eau :	<input type="checkbox"/> Réseau public <input type="checkbox"/> Alimentation privée (captage, puits, source naturelle)

ÉTUDE DE SOLS	
<p>L'étude de sols permet de connaître l'aptitude des sols à assurer l'épuration et l'évacuation des eaux usées traitées. Il est conseillé de réaliser 3 tests de perméabilité (méthode de Porchet) à différents points de la surface prévue pour la réalisation du système de traitement ou d'évacuation des effluents.</p> <p style="text-align: center;">Nom du bureau d'étude responsable :</p> <p style="text-align: center;">Date de réalisation de l'étude :</p>	
Données pédologiques	mm/h
Perméabilité	
Nature des sondages	Tarière Fosse pédologique Observation visuelle <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ENVISAGÉ

Le prétraitement des effluents :

- | | |
|---|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Fosse toutes eaux avec préfiltre intégré | Volume (m ³) : |
| <input type="checkbox"/> Fosse toutes eaux simple | Volume (m ³) : |
| <input type="checkbox"/> Fosse septique | Volume (m ³) : |
| <input type="checkbox"/> Bac dégraisseur | Volume (m ³) : |
| <input type="checkbox"/> Préfiltre | Volume (m ³) : |
| <input type="checkbox"/> Autre : | |

Ventilation de la fosse toutes eaux (évacuation des gaz de fermentation) :

Aération primaire (apport d'air)

- Assurée par la canalisation de chute des eaux usées, prolongée jusqu'au-dessus de la toiture
- Autres cas nécessitant une prise d'air indépendante

Aération secondaire (extraction des gaz de la fosse toutes eaux)

- Assurée par une canalisation débouchant au-dessus de la toiture (diamètre 100 mm)
- Extracteur statique
- Extracteur éolien

Le traitement d'épuration :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Tranchées d'épandage | tranchées de mètres de long |
| <input type="checkbox"/> Lit d'épandage | Surface m ² |
| <input type="checkbox"/> Filtre à sable vertical drainé | Longueur (m) : Largeur (m) : |
| <input type="checkbox"/> Filtre à sable horizontal drainé | Longueur (m) : Largeur (m) : |
| <input type="checkbox"/> Filtre à sable vertical non drainé | Longueur (m) : Largeur (m) : |
| <input type="checkbox"/> Terre d'infiltration | Longueur (m) : Largeur (m) : |
| <input type="checkbox"/> Filtre compact à massif filtrant : | Intitulé de la filière : |
| | Numéro d'agrément : |
| | Nb d'équivalent habitant : |
| | Type de matériau filtrant : |
| <input type="checkbox"/> Micro-station | <input type="checkbox"/> boues activées ou <input type="checkbox"/> cultures fixées Nb
d'équivalent habitant : |
| | Numéro d'agrément : |
| <input type="checkbox"/> Filtre planté | Nb d'équivalent habitant : |
| | Numéro d'agrément : |
| <input type="checkbox"/> Autre | Caractéristiques : |
| | |
| | |

Equipement annexe : poste de relevage, volume bâchée litres

- eaux brutes eaux prétraitées eaux traitées

ÉVACUATION DES EAUX USÉES TRAITÉES

- Dispersion dans le sol
- Tranchées d'infiltration : mètres Lit d'infiltrationm²
- Rejet dans le milieu superficiel (fossé, ruisseau), sous réserves d'autorisation du propriétaire (ou le cas échéant de la Commune).
- Autres (puits d'infiltration, ...) :

L'évacuation des eaux de pluie doit être impérativement séparée du traitement des eaux usées.

INSTALLATEUR DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Email :

DOCUMENTS A FOURNIR

- Plan de localisation
- Documents justifiant le choix de la filière (étude de sols).
- Plan de masse orienté avec le dispositif à l'échelle (avec côtes du terrain, l'exutoire du rejet d'eaux usées traitées s'il y a, les regards, le puits pour la source servant à l'alimentation en eau potable, l'accès des véhicules).
- Autorisation du propriétaire de l'exutoire si nécessaire.

TARIFICATION

La tarification en vigueur est celle qui s'applique conformément à la délibération du comité syndical.

Pour l'année 2024, la délibération n° 57-2023 du 14 décembre 2023 précise les tarifs :

- ✓ **au titre de cet avis de conception, il sera demandé au pétitionnaire de régler une redevance de contrôle de conception s'élevant à 160,00 euros H.T.**
- ✓ **au titre de la redevance de contrôle de réalisation, il sera demandé au pétitionnaire de régler un montant de 190,00 euros H.T.**

Le montant de la redevance pouvant évoluer suivant les décisions de la Collectivité, la tarification délibérée et applicable est celle à la date du contrôle.

Le Trésor Public vous adressera un titre exécutoire pour le paiement du contrôle car il est chargé de recouvrer les redevances du SPANC.

OBSERVATIONS

Je, soussigné (e)*

- m'engage à faire réaliser les travaux conformément au présent document ainsi qu'à la législation en vigueur (règlement d'assainissement non collectif et arrêtés nationaux),
- **m'engage à prendre contact avec le prestataire du SPANC du SIAHVY, l'entreprise REZEAU, tel. : 04.78.22.41.42, contact@rezeau.fr, 10 jours avant la date de démarrage du chantier, pour fixer un rendez-vous pour le contrôle de bonne exécution des travaux avant remblaiement, et de ce fait, autorise le Technicien à pénétrer sur ma parcelle,**
- autorise le technicien à effectuer les tests de conformité qui seront nécessaires,
- m'engage à entretenir mon dispositif d'assainissement autonome une fois en service. Le bon fonctionnement et l'entretien (les justificatifs seront demandés) seront contrôlés périodiquement. Pour les filières agréées, le guide d'utilisation doit être remis par l'installateur ; ce dernier est aussi disponible sur le site internet interministériel dont l'adresse est : **www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr.**
- certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent document,

Fait à , le

Signature du ou des propriétaires (s) :

Signature du bureau d'études :

** Signature du pétitionnaire et le cas échéant de la personne ayant rempli le questionnaire, si différente.*